

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juin 2011

DÉLIBÉRATION n°2011-044

Nombre de membres
au Conseil municipal : 29

en exercice : 29

qui ont pris part à la
délibération : 26

Date de convocation :
14 juin 2011

L'an deux mille onze, le 20 juin à 19h00, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire Yannik OLLIVIER.

Présent(e)s : Yannik OLLIVIER, Maurice RAGOT, Luc MOREAU, Catherine LE BAS, Joaquin TORRES, Pierre TERRAËS, Yves PICHON, Mireille PERINEL, Angèle ABBATTISTA, Hervé POTHIER DENIS, Gérard GROSSE, Annick GAILLARD, Frédéric CALVO, Christine TULIPE, Michelle LAPRESA, Patricia OBEID, Christian GROS, Chantal BREBION, André CONVERT, François TOURATIER, Florence LOMBARD, Jean Marc BRUEL, Gabriel JULLIEN

Représentés : Stéphanie COLPIN par Michèle LAPRESA, Isabelle GULGLIELMO par Annick GAILLARD, Pierre CLOT par Pierre TERRAËS

Absents : Jérôme MAGNIN, Kamel BOUZERARA, Sophie FAUCON BIGUET

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Gabriel JULLIEN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Rapporteur : Mireille PERINEL

Objet : FINANCES – BUDGET EAU – Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2010

Madame Mireille PERINEL propose au Conseil municipal :

- Délibérant sur le COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – budget annexe eau 2010 dressé par le Maire, M. Yannik Ollivier, qui s'est retiré de la salle ;
- Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives éventuelles de l'exercice considéré ;

-De lui **DONNER ACTE** de la présentation faite du COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – budget annexe eau 2010 – lequel peut se résumer ainsi au niveau du RESULTAT DE L'EXERCICE 2010 :

INVESTISSEMENT	EXCEDENT	19.170,66 €
FONCTIONNEMENT	EXCEDENT	35.659,75 €

TOTAL GENERAL 2010.....	EXCEDENT	54.830,41 €

- De **CONSTATER**, pour cette comptabilité annexe, l'identité des valeurs avec les indications du COMPTE DE GESTION relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et du fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- De **RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser :

Pas de reste à réaliser.

- De **VOTER et ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et **APPROUVER le COMPTE DE GESTION** présenté par la Trésorerie

.../...

Vu, l'avis de la commission des Finances en date du 14 juin 2011.

le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE la proposition du rapporteur

VOTE : POUR : MAJORITE, M. Yannik Ollivier, s'est retiré de la salle lors du vote
ABSTENTIIONS : André CONVERT, François TOURATIER, Florence LOMBARD, Jean Marc BRUEL, Gabriel JULLIEN

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations,
le 20 juin 2011

Acte certifié exécutoire depuis son
dépôt à la préfecture le
et sa publication le

Le Maire

Yannik OLLIVIER